

rapport annuel

SUISSE RANDO — 2021



Suisse
Rando



Le succès de la randonnée ne se dément pas. Si l'étude «Randonnée en Suisse 2020» a déjà démontré qu'il s'agit de l'activité sportive préférée des Suisses de 15 ans et plus, le rapport sur les enfants et les adolescents publié en 2021 précise que ce loisir se classe également dans le top cinq chez les 10 à 14 ans et qu'il a enregistré la plus forte croissance de toutes les activités physiques avec une augmentation de plus de neuf points de pourcentage. Les principaux résultats du monitoring ont été présentés l'année dernière de manière interactive par Suisse Rando sur le site www.randonnee-en-chiffres.ch.

L'intérêt élevé pour la randonnée se reflète aussi dans le nouveau record de dons enregistré. Les sommes versées par plus de 92 000 fidèles donateurs et donatrices nous permettent de renforcer l'attractivité de la randonnée en Suisse et de garantir à long terme une sécurité et un balisage optimaux sur les chemins de randonnée. Nous leur adressons tous nos remerciements, sans oublier les associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), toujours très engagées, nos sponsors et partenaires motivés, l'Office fédéral des routes (OFROU) ainsi que tous les membres du personnel de l'association faîtière.

En 2021, nous avons aussi dit «Merci» aux quelque 1500 auxiliaires bénévoles des ACTP. Dans le cadre de la première campagne en ligne que l'association a menée à grande échelle, nous, randonneurs et randonneuses, avons remercié les bénévoles pour

leur engagement sans faille en faveur du réseau de chemins. Cette initiative a donné lieu à un visionnement sur près de 4 millions d'appareils électroniques et plus de 1500 écrans dans les transports publics. Il s'agit également de relever l'action du «Fonds Mobilière ponts et passerelles» dont ont bénéficié neuf projets d'infrastructure. L'an dernier, la Mobilière a fourni un soutien important à la valorisation du réseau de chemins, en versant la somme globale de 270 000 francs.

Enfin, sur un plan interne, nous sommes heureux d'annoncer que le groupe de travail traitant de la répartition des rôles et des tâches entre l'association faîtière et les ACTP a achevé sa réflexion. Davantage de clarté, une unité renforcée et un résultat commercial très réjouissant permettent à l'association de porter un regard des plus positifs sur l'année écoulée, en dépit de conditions difficiles.



ADÈLE THORENS GOUMAZ
Présidente de Suisse Rando,
conseillère aux Etats



MICHAEL ROSCHI
Directeur
de Suisse Rando

DES FAITS ET DES CHIFFRES	3	COMPTES ANNUELS	10
DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES	4	AUDIT	22
CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFROU	5	COMMISSION DE GESTION	23
DOMAINE RECHERCHE DE FONDS	6	ORGANISATION	24
DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION	7	STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE	25
DOMAINE RANDONNÉE	9	MEMBRES	26
		COMITÉ DE PARRAINAGE	27

Publiée en juillet 2021, l'étude «Randonnée en Suisse 2020» s'est fondée sur une enquête réalisée en 2019, avant la pandémie du coronavirus, en des lieux représentatifs du réseau suisse de chemins de randonnée pédestre. Le monitoring est mené à des intervalles réguliers sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU) et de l'association faîtière Suisse Rando en coopération avec SuisseMobile. Les enquêtes périodiques permettent de repérer des tendances et de relever les besoins des randonneurs et des randonneuses mais aussi de développer la qualité de l'infrastructure et les offres de randonnées. Soutenus par Suisse Rando, les cantons et les communes, en collaboration avec les associations cantonales de tourisme pédestre, veillent à la mise en œuvre des mesures découlant des résultats de l'enquête.

3

Une randonnée dure
TROIS HEURES en moyenne.

60 **50**

Les dépenses moyennes par journée de randonnée et par personne s'élèvent à **60 FRANCS SUISSES**.

L'âge moyen des personnes pratiquant la randonnée en Suisse est de **50 ANS**.

20 000

Les Suisses, en rando, parcourent chaque année une distance correspondant à **20 000 TOURS DE LA TERRE**.

80

Plus de **80%** de toutes les personnes pratiquant la randonnée marchent aussi en hiver.





COMMISSION TECHNIQUE

Cette commission tient lieu d'organe consultatif du comité et de la direction pour tout ce qui a trait à l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR). En 2021, elle s'est consacrée essentiellement aux recommandations liées aux demandes adressées au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre, au «Fonds Mobilière ponts et passerelles» et au Prix d'encouragement poste. Elle a aussi discuté des défis que pose la coexistence de la randonnée et de l'agriculture et des possibles mesures à prendre à cet égard. Le comité de Suisse Rando a élu Federico Cattaneo (Ticino Sentieri) pour succéder, dès 2022, à Angelica Brunner (Valrando) au sein de la commission.

FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE

Au cours de l'exercice sous revue, 21 projets ont bénéficié de subventions financières pour remettre en état ou valoriser l'infrastructure des chemins de randonnée. Ainsi, depuis 2014, date de la création du fonds de projets constitué de legs et de dons, 82 mesures de construction ont été soutenues financièrement.

CONVENTION DE PRESTATIONS AVEC L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU)

En 2021, diverses activités ont été effectuées dans le cadre de la convention conclue avec l'OFROU visant à promouvoir un réseau de chemins sûr, attrayant, uniformément balisé et couvrant l'ensemble du territoire, conformément à la LCPR:

- Soutien à 19 cantons lors de l'introduction, l'exploitation et le développement de l'application métier Mobilité douce
- Conseils professionnels aux responsables des chemins de randonnée pédestre dans les cantons, les communes et les associations cantonales
- Développement, promotion de la qualité et coordination du réseau «La Suisse à pied» en coopération avec SuisseMobile

FORMATIONS ET EXCURSION TECHNIQUE

Durant l'exercice sous revue, l'OFROU a soutenu les formations et les manifestations suivantes:

- Formation de base Signalisation: en raison de la pandémie de COVID-19, les cours ont eu lieu uniquement sous la forme d'une journée pratique sur le terrain. Les cours annulés en 2020 ont été rattrapés de cette manière. Ainsi, trois cours ont été organisés à Aarwangen (BE), quatre à Muotathal (SZ) et quatre à Cernier (NE), pour un total de 78 participants.
- Cours de base sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée: il s'est tenu les 14 et 15 octobre à Muotathal avec dix participants.
- Journée pratique sur la construction et l'entretien de chemins de randonnée et la coexistence entre la randonnée et les VTT: elle a eu lieu le 2 juillet sur le Furka Höhenweg au-dessus d'Andermatt, en présence de 23 participants.
- Excursion technique «Les grands projets sur les routes nationales et les opportunités qui en découlent pour les chemins de randonnée pédestre», organisée le 31 août à Giswil et à Lungern (OW) avec 43 participants.

■ À l'invitation de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), 18 personnes du module-cadre pionnier ont été formées à la construction et à l'entretien de chemins de randonnée pédestre.

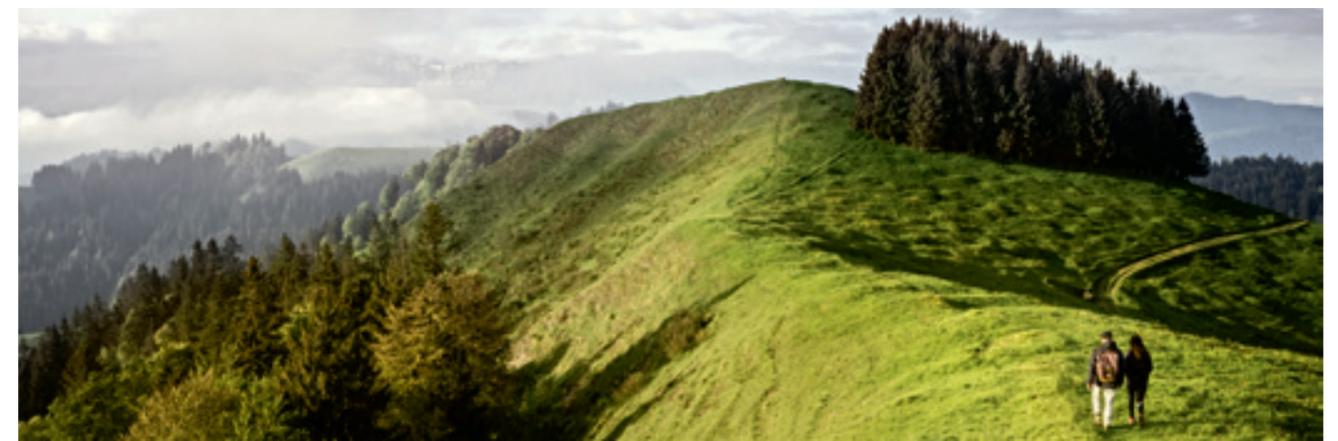
■ Dans le cadre du module obligatoire à option «Paysage et tourisme» du centre de formation de Lyss, 13 futurs gardes forestiers ont été sensibilisés au thème du guidage des visiteurs.

PUBLICATIONS

- Etude «Randonnée en Suisse 2020» (OFROU, Lamprecht & Stamm, Suisse Rando, SuisseMobile) et site www.randonnee-en-chiffres.ch
- «Randonnée en sécurité 2040» accompagnée d'un aide-mémoire orienté vers la pratique sur le thème de la randonnée en période de changement climatique (le tout en allemand) (Suisse Rando, Schwyzer Wanderwege, ZHAW, programme-pilote de l'OFEV)
- «Fermeture et déviation des chemins de randonnée pédestre et des itinéraires de VTT, aide-mémoire pour la pratique» (OFROU, Suisse Rando, SuisseMobile)
- «Passage de clôtures pour randonneurs et vététistes. Guide pratique» (OFROU, SPAA, Suisse Rando, SuisseMobile)

PRISES DE POSITION

- Révision du plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre (NE)
- Projet de plan cantonal de chemins pour VTT (UR)
- Stratégie relative aux VTT (SZ)
- Modification de l'ordonnance sur la chasse (OChP, RS 922.01)
- Élévation du seuil du chiffre d'affaires permettant aux associations sportives et culturelles de ne pas être assujetties à la TVA





RECHERCHE DE FONDS

Les recettes de la recherche de fonds ont poursuivi leur évolution très réjouissante. Leur montant total de CHF 6 891 243 constitue un nouveau record. L'envoi de cinq publipostages a permis à Suisse Rando de recevoir des dons plus ou moins importants pour un total de CHF 6 693 961. Le tirage des publipostages a diminué de 7% au total, en raison de la réduction de 50% du nombre d'adresses de tiers. Cette diminution avait été planifiée en vue de la campagne «Merci», qui visait notamment à attirer de nouveaux donateurs. Le fichier d'adresses des donateurs et donatrices actifs comptait 92 400 noms à la fin de 2021, ce qui correspond à une croissance de près de 6% par rapport à 2020.

MÉTHODES DE PAIEMENT NUMÉRIQUE

Grâce à l'intégration de la solution de la plateforme RaiseNow, le site Internet de Suisse Rando propose depuis l'été 2021 toutes les méthodes de paiement numériques courantes. Devenir donateur ou donatrice ou verser un montant deviennent ainsi encore plus simples.

AFFECTATION DES DONS

En 2021, CHF 3 129 719, soit 46,5% de la totalité des recettes émanant de la recherche de fonds et spécialement des dons ont été redistribués aux ACTP. Ces sommes permettent de financer des mesures de promotion des chemins pédestres et de la randonnée mais aussi d'offrir une formation et une formation continue aux collaborateurs et collaboratrices. Sur le total des charges globales, 71% ont été consacrés aux projets et aux prestations, 29% à la couverture des frais de la recherche de fonds, de la publicité et des frais administratifs généraux. Au cours de l'exercice, l'association faitière a reçu cinq legs pour un total de CHF 118 124, un montant affecté au Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre.

LABEL DE QUALITÉ ZEW0

Suisse Rando est titulaire depuis 2010 du label de qualité Zewo qui garantit une utilisation des dons conforme au but et efficace, le respect de la transparence et l'indépendance des structures de contrôle.



SPONSORING ET PARTENARIATS

Des mesures et des projets importants ont pu être mis en œuvre en 2021 avec les partenaires de Suisse Rando.

Lors de l'appel d'offres lancé en 2020, divers organismes responsables avaient déposé un total de 27 candidatures. Dix projets, dont l'achèvement était prévu pour 2021, avaient alors été retenus. En raison de retards et d'événements naturels, six projets ont finalement été réalisés au cours de l'année sous revue. Le jury, composé de représentants de Suisse Rando et de sa partenaire principale la Immobilière, a décidé de soutenir les projets sélectionnés à hauteur de CHF 270 000.

Au printemps 2021, le Prix d'encouragement Poste a été décerné pour la quatrième fois à des chemins de randonnée adaptés aux familles dont le financement n'était pas entièrement assuré. Les deux projets lauréats ont été celui du chemin en boucle de la Faflerapl (VS) et le chemin d'accès à la cascade de Berglistüber (GL). La Poste Suisse les a soutenus à hauteur de CHF 50 000.

Suisse Rando compte comme autres partenaires Transa, Lowa, CarPostal, Narimpex, Hotelleriesuisse, Reka, Auberges de Jeunesse Suisses, Arenas The Resorts, Eurotrek, Lifeforce et RailAway.

ÉVÉNEMENTS ET CAMPAGNES

En été 2021, le 15^e anniversaire de la Nuit suisse de la randonnée a pu être célébré avec un record de 80 offres et de quelque 2300 participants.

La Coop Rando Famille a été organisée d'août à octobre en neuf lieux dans l'ensemble de la Suisse, sous le signe de Peter Pan.

La campagne la plus importante menée à ce jour par Suisse Rando a permis de dire «Merci» aux auxiliaires bénévoles des ACTP. Cette action a été vue sur 4 millions d'appareils électroniques et projetée sur 1500 écrans des transports publics.

La série vidéo «Like to Hike» s'est poursuivie: la deuxième édition, produite en coopération avec l'association Vache Mère Suisse, a porté sur le comportement correct à adopter en présence de vaches. La troisième vidéo donnait des conseils sur la randonnée hivernale et la randonnée en raquettes.

La campagne de prévention lancée par le Bureau de prévention des accidents (BPA), en partenariat avec Suisse Rando, a une nouvelle fois porté sur la signalisation en rouge-blanc-rouge des chemins de randonnée de montagne ainsi que sur les aspects importants qui se résument par «avoir le pied sûr, ne pas souffrir de vertige et être en forme».

RP ET COMMUNICATION

En 2021, Suisse Rando a envoyé huit communiqués de presse et a par ailleurs cosigné trois autres communiqués. Elle a traité pratiquement 100 questions de médias (+43% par rapport à 2020). Dans les médias suisses, 667 articles (+28%) ont mentionné Suisse Rando ou la plateforme de services suisse-rando.ch.

NEWSLETTER

Le rythme mensuel d'envoi établi en 2020 a été maintenu. Deux bulletins spéciaux, l'un à Pâques et l'autre en novembre, visaient à renforcer la vente d'articles de la boutique en ligne. En 2021, le bulletin mensuel a été envoyé à 53 000 personnes abonnées. L'envoi hebdomadaire d'une proposition de randonnée par courriel s'est poursuivi. Le nombre d'abonnés a doublé par rapport à 2020, pour s'élever à plus de 10 000.

MÉDIAS SOCIAUX

Le format de «stories» sur Instagram et Facebook a été davantage utilisé en 2021. Une coopération avec le collectif d'influenceurs «The Alpinists», à l'occasion de la Nuit suisse de la randonnée, a permis d'accroître de 1500 à 26 600 le nombre d'abonnés sur le canal Instagram de Suisse Rando. La communauté de Facebook a augmenté, passant à 28 500 abonnés. Dans le cadre de l'action «Merci», un appel a été lancé pour publier des images accompagnées du mot-clic #mercirando, en guise de remerciement aux bénévoles.



PLATEFORME DE SERVICES (EN LIGNE)

À fin 2021, le site avait été consulté 3,7 millions de fois. Le nombre de comptes d'utilisateur actifs est passé à 49 800 (+19%). Outre de nombreuses petites adaptations et améliorations, des fonctions de gestion des participants et une liste d'attente pour les randonnées guidées ont été mises en place. Il est en outre possible de consulter sur l'app de swisstopo les fermetures de chemins, ce qui augmente fortement la portée de cette application désormais très prisée.

MAGAZINE RANDONNER.CH (IMPRIMÉ)

Les éditions du magazine de l'an dernier ont porté sur les randonnées florales, le Seeland, les trésors minéraux, le Val d'Anniviers, le Val Calanca et l'hiver schwyzois. L'essor de la randonnée dû à la pandémie de coronavirus a donné lieu à de nombreuses commandes de numéros d'essai et d'abonnements. Le nombre de lecteurs est resté stable, à 539 000, tout comme le tirage du magazine.

FORMATION DE CHEF/FE DE COURSE

Malgré la présence du coronavirus, le cursus 2020/2021 a pu s'achever en avril 2021, grâce à la souplesse dont toutes les parties concernées (administration, logements, direction du cours et participants) ont fait preuve. Les participants ont été 13 à obtenir le certificat «formation professionnelle d'accompagnateur/trice en montagne» délivré par Suisse Rando. À la même période, 21 personnes ont entamé la formation.

Alors qu'en 2020, presque tous les modules de perfectionnement et une partie des cours de moniteurs esa avaient dû être annulés, pratiquement tous ceux prévus en 2021 ont eu lieu dans des conditions proches de la normalité. L'intérêt manifesté a été important: 73 nouveaux moniteurs et monitrices de randonnée ont été formés dans le cadre de six cours. Un cours pour les moniteurs de randonnées en raquettes a aussi été organisé. Les participants ont été 135 à suivre l'un des onze modules de perfectionnement. Les cours ont été donnés en français et en allemand.

LIVRE «PAPA RANDO»

En mars, le livre «Papa Rando – La marche est un jeu d'enfant» est sorti aux éditions Helvetiq. Dans plusieurs épisodes, l'auteur Rémy Kappeler évoque les heurs et malheurs d'un papa lors de randonnées en famille. L'ouvrage, paru en français et en allemand, a déjà été vendu à quelque 4000 exemplaires et fait l'objet d'un deuxième tirage. De nombreux médias ont mentionné ce livre.



BROCHURES DE RANDONNÉE

Trois publipostages aux donateurs et aux donatrices ont été accompagnés de la désormais célèbre brochure proposant dix randonnées. Elle a été éditée en trois langues au printemps et en deux langues en automne et en hiver pour un tirage global de quelque 490 000 exemplaires. De nombreuses ACTP ont profité de cette offre et commandé la brochure gratuitement pour leurs membres. L'édition d'automne était placée sous le signe du Fonds de projets Chemins de randonnée pédestre. Les randonnées menaient toutes vers des lieux ayant bénéficié de contributions de ce fonds pour leurs projets d'infrastructures.

BOUTIQUE

Le chiffre d'affaires de la boutique de randonnée de Suisse Rando s'est élevé à CHF 137 000 environ. Un nouvel article de l'assortiment est un gril mobile, produit à la fondation Brändli par des personnes en situation de handicap. La série des amusants losanges en acier, les articles les plus vendus avec le coussin autogonflant, s'est enrichie de huit sujets. Les nouvelles cartes de vœux et enveloppes en forme de losange connaissent elles aussi un grand succès.

COMPTES ANNUELS

2021

Les comptes annuels de 2021 bouclent avec un excédent de CHF 667'946 et sont ainsi légèrement inférieurs au résultat de 2020, qui s'élevait à CHF 680'512. Le résultat d'exploitation (qui ne tient pas compte du résultat financier) de CHF 657'949 est d'environ CHF 16'000 supérieur à celui de l'exercice précédent (CHF 641'535). Par rapport à 2020, les contributions des donateurs se sont accrues de 8,9%, pour se monter à CHF 6'693'961 (2020: CHF 6'147'945). Les revenus de la recherche de fonds en 2021, qui s'élèvent à quelque CHF 6,89 millions, sont très proches de la barre des CHF 7 millions. Les recettes dues au sponsoring et aux dons se sont accrues de CHF 26'445, pour passer à CHF 995'235 (2020: CHF 968'790). Le produit des articles et des abonnements, de CHF 1'486'382, a augmenté de CHF 29'636 (2020: CHF 1'456'746). Le chiffre d'affaires dépendant des annonces s'est accru cette année de CHF 23'656, mais reste encore inférieur au niveau de 2019. Avec CHF 137'535, le produit commercial se situe à un niveau inférieur à celui de 2020 (CHF 152'181). Globalement, le produit d'exploitation, qui se monte à CHF 10'595'127, est de CHF 975'127 supérieur au montant budgété et de CHF 435'297 plus élevé que celui de 2020.

Les charges d'exploitation, d'un montant total de CHF 9'937'178, sont de CHF 57'541 inférieures au budget et de CHF 418'882 plus élevées qu'en 2020. Les coûts dans le domaine des prestations se sont accrues par rapport à l'exercice précédent (+CHF 233'742). L'augmentation des coûts est due à hauteur de CHF 100'214 à des charges plus élevées à la fois pour les projets des ACTP (+CHF 33'819) et pour des projets de chemins de randonnée pédestre (+CHF 66'395). S'agissant des charges de matériel et de marchandises, une réduction des frais de CHF 54'160 a été enregistrée. Elle s'explique principalement par la réduction de l'ajustement de la valeur sur les stocks de marchandises (CHF 46'400). Les charges pour le marketing et la communication, d'un montant de CHF 798'171, se sont quant à elles accrues par rapport à 2020 (+CHF 172'216), mais correspondent exactement à la valeur budgétisée de CHF 800'000. Les frais de personnel ont augmenté (+CHF 82'046) et dépassent le montant inscrit au budget (+CHF 73'741). Cela s'explique par des absences non prévues (notamment plusieurs congés de maternité) et des changements au sein du personnel ainsi que par des charges accrues au secrétariat. S'agissant des autres charges d'exploitation, les coûts sont de CHF 803'262 moins élevés qu'en 2020 (-CHF 2'479) et inférieurs au budget (-CHF 96'738).

Parmi les charges d'exploitation, 71% ont été consacrés à des projets et à des prestations pour les chemins pédestres et la randonnée, 10% à l'administration et 19% à la recherche de fonds et à la publicité. Les exigences du Zewo à cet égard sont ainsi remplies (cf. commentaire 18 de l'annexe aux comptes). Comme le prévoient les lignes directrices au sujet de la recherche de fonds centralisée, les ACTP bénéficient d'une partie des recettes enregistrées par l'association faitière grâce aux dons. Le soutien financier qui leur est accordé est calculé à partir de la base de calcul établie (cf. commentaire 11 de l'annexe aux comptes) et s'élève à CHF 3'835'999. Conformément à la décision de la conférence des présidents, un montant de CHF 100'000 prélevé sur ce total a été versé au capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre. Selon le règlement sur la participation, 2% de la base du calcul (CHF 74'720) sont affectés au capital libre de Suisse Rando, après déduction des CHF 100'000.

Le versement aux ACTP est ainsi de CHF 3'661'278 (2020, selon le calcul: CHF 3'629'719; répartition effective selon la décision de l'AG: CHF 3'129'719), ce qui correspond à une augmentation de CHF 31'559. A l'occasion de l'assemblée générale de 2021, qui a été organisée par écrit, il a été décidé d'affecter CHF 500'000 supplémentaires au capital libre de Suisse Rando et de réduire le versement aux ACTP en conséquence. Vu qu'en 2021, le résultat record de 2020 a une nouvelle fois été dépassé, le comité propose à nouveau à l'assemblée générale de réduire de CHF 500'000 le versement et de l'affecter au capital libre de Suisse Rando.

Le règlement de participation a été modifié en 2018. Les décisions pertinentes et le calcul exact sont précisés au commentaire 11 de l'annexe. Selon le règlement sur la participation des ACTP au résultat d'exploitation de Suisse Rando, les contributions financières doivent être notamment engagées dans les mesures visant à promouvoir la qualité des chemins pédestres, à encourager la randonnée ainsi qu'à augmenter la capacité économique et l'efficacité des associations cantonales.

Le respect de ces prescriptions réglementaires est examiné chaque année par un organe de révision externe.

BILAN

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2021 EN CHF	2020 EN CHF
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS		7'496'479	7'009'602
Liquidités	1	7'020'077	6'543'289
Créances résultant de livraisons et prestations	2	300'828	311'644
Autres créances à court terme	3	76'459	73'410
Stocks de marchandises	4	59'701	7'901
Comptes de régularisation actifs	5	39'414	73'358
ACTIFS IMMOBILISÉS		1'775'947	1'306'166
Immobilisations corporelles	6	134'353	166'813
Immobilisations financières	7	1'641'594	1'139'353
TOTAL DES ACTIFS		9'272'426	8'315'768
PASSIFS			
DETTES A COURT TERME		1'197'153	908'441
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	8	458'880	211'256
Autres dettes à court terme	9	25'432	-
Comptes de régularisation passifs	10	712'841	697'185
CAPITAL DE L'ORGANISATION		8'075'273	7'407'327
Capital lié		4'355'692	4'272'464
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	11	3'661'278	3'629'719
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	694'414	642'745
Capital libre		3'719'581	3'134'863
Capital libre au 1 ^{er} janvier		3'134'863	3'021'809
Attributions au capital libre provenant du résultat courant de l'exercice		84'718	113'054
Attributions conformément à la décision de l'AG		500'000	-
TOTAL DES PASSIFS		9'272'426	8'315'768

COMPTE D'EXPLOITATION

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	ÉTAT 2021 EN CHF	BUDGET 2021 EN CHF	ÉTAT 2020 EN CHF
Donations reçues		6'730'119	5'750'000	6'166'165
Dons, capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre	12	161'124		76'700
DONATIONS REÇUES		6'891'243	5'750'000	6'242'865
Cotisations des membres		120'185	120'000	121'985
Contributions des pouvoirs publics	13	837'435	950'000	850'657
Contribution de la Société du Sport-Toto		14'000	20'000	14'000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ENTITÉS DE DROIT PUBLIC ET DE DROIT PRIVÉ		971'620	1'090'000	986'642
Produit des prestations de services	14	111'912	90'000	96'755
Produit des articles et des abonnements	15	1'486'382	1'550'000	1'456'746
Produit commercial	16	137'535	140'000	152'181
Produit du sponsoring		995'235	950'000	968'790
PRODUIT RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS		2'731'064	2'730'000	2'674'472
PRODUIT D'EXPLOITATION, AUTRES	17	1'200	50'000	255'851
TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION		10'595'127	9'620'000	10'159'830
Prestations et actions de dons		-992'695	-1'030'000	-900'447
Prestations générales	19	-296'973	-415'000	-305'967
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH		-814'516	-845'000	-764'242
Charges de projets pour les ACTP	11	-3'129'719	-3'129'719	-3'095'900
Charges de projets, fonds liés aux projets de chemins de randonnée pédestre	12	-209'455		-143'060
CHARGES POUR PRESTATIONS DE TIERS		-5'443'358	-5'419'719	-5'209'616
CHARGES DE MATÉRIEL ET DE MARCHANDISES	20	-491'186	-530'000	-545'346
CHARGES POUR LE MARKETING ET LA COMMUNICATION		-798'171	-800'000	-625'955
TOTAL DES CHARGES MATÉRIELLES DIRECTES		-6'732'715	-6'749'719	-6'380'917
CHARGES DE PERSONNEL	21	-2'368'741	-2'295'000	-2'286'696
Locaux		-113'064	-130'000	-122'087
Entretien et remplacement	22	-893	-100'000	-6'875
Assurances		-7'602	-20'000	-7'831
Cotisations versées et donations	23	-139'462	-165'000	-219'148
Charges d'administration		-268'648	-180'000	-228'228
Direction de l'association	24	-243'853	-255'000	-191'816
Autres charges d'exploitation	25	-29'740	-50'000	-29'756
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-803'262	-900'000	-805'741
AMORTISSEMENTS	26	-32'460	-50'000	-44'941
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	18	-9'937'178	-9'994'719	-9'518'295
TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION		657'949	-374'719	641'535
Produit financier		47'852	45'000	46'973
Charges financières		-37'855	-5'000	-7'996
RÉSULTAT FINANCIER		9'997	40'000	38'977
RÉSULTAT ANNUEL		667'946	-334'719	680'512
AFFECTATION DU RÉSULTAT ANNUEL				
Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP	27	-531'559		-533'818
Attribution de dons au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	-161'124		-76'700
Prélèvement de charges de projets, capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	12	209'455		143'060
Attribution au capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	11	-100'000		-100'000
ATTRIBUTIONS AU CAPITAL LIBRE		84'718	-434'719	113'054

TABLEAU SUR LA VARIATION DU CAPITAL

	ÉTAT INITIAL	ATTRIBUTION	PRÉLÈVEMENT	CHANGEMENT	ÉTAT FINAL
2021					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'629'719	-	-	-	
Attribution au capital libre conformément à la décision de l'AG de 2021		-	-500'000	-500'000	
Attribution au capital lié, ACTP		531'559	-	531'559	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'629'719	531'559	-500'000	31'559	3'661'278
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	642'745	161'124	-209'455	-48'331	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000	-	100'000	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	642'745	261'124	-209'455	51'669	694'414
CAPITAL LIÉ	4'272'464	792'683	-709'455	83'228	4'355'692
Montants provenant de l'autofinancement					
CAPITAL LIBRE	3'134'863	1'377'401	-792'683	584'718	3'719'581
CAPITAL DE L'ORGANISATION	7'407'327	2'170'084	-1'502'138	667'946	8'075'273
2020					
Capital lié, charges de projets pour les ACTP	3'095'901	-	-	-	
Attribution au capital lié, ACTP		533'818	-	533'818	
CAPITAL LIÉ, CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'095'901	533'818	-	533'818	3'629'719
Capital lié, projets de chemins de randonnée pédestre	609'105	76'700	-143'060	-66'360	
Attribution à partir du résultat d'exploitation		100'000	-	100'000	
CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	609'105	176'700	-143'060	33'640	642'745
CAPITAL LIÉ	3'705'006	710'518	-143'060	567'458	4'272'464
Montants provenant de l'autofinancement					
CAPITAL LIBRE	3'021'809	823'572	-710'518	113'054	3'134'863
CAPITAL DE L'ORGANISATION	6'726'815	1'534'091	-853'578	680'512	7'407'327

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	COMMENTAIRE DANS L'ANNEXE	2021 EN CHF	2020 EN CHF
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT ANNUEL		667'946	680'512
+ Amortissement d'immobilisations corporelles		32'460	44'941
+ Amortissement / - réévaluation d'immobilisations financières		1'764	1'379
+ Constitution / - dissolution de provisions		-	-
+ Constitution / - dissolution d'ajustements de la valeur des stocks		-	-
+ Perte nette / - bénéfice net résultant de la réalisation d'immobilisations financières		-	-
+ Affectation à des fonds / - prélèvements sur des fonds		-	-
+ Diminution / - augmentation des créances		7'767	278'500
+ Diminution / - augmentation des stocks		-51'800	6'100
+ Diminution / - augmentation des comptes de régularisation d'actifs		33'944	-10'091
+ Augmentation / - diminution des dettes à court terme		273'056	-107'523
+ Augmentation / - diminution des comptes de régularisation de passifs		15'656	112
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	28	980'793	893'930
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT			
- Investissements en immobilisations corporelles		-	-
- Investissements en immobilisations financières		-504'005	-
+ Désinvestissements d'immobilisations corporelles		-	-
+ Désinvestissements d'immobilisations financières		-	-
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		-504'005	-
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT			
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		-	-
- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		476'788	893'930
JUSTIFICATIF DE LIQUIDITÉS			
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier		6'543'289	5'649'359
Etat des liquidités au 31 décembre		7'020'077	6'543'289
- DIMINUTION / + AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS		476'788	893'930

ANNEXE

PRINCIPES DE COMPTABILITÉ

La comptabilité est établie conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), plus particulièrement aux RPC fondamentales et aux RPC 21 (comptabilité des organisations à but non lucratif). Elle correspond aux prescriptions du Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions statutaires. Les charges et les produits sont affectés à l'exercice au cours duquel ils ont été générés. La partie des comptes annuels vérifiée par les auditeurs comporte le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe. Les comptes annuels présentent une image réelle de la fortune, de la situation financière et des recettes. Les actifs et les passifs sont évalués séparément. Les principes d'évaluation les plus importants sont explicités ci-dessous dans les commentaires sur les postes des comptes annuels. Le rapport d'activité, qui fait également partie des comptes annuels, n'est pas vérifié par la commission de gestion et les auditeurs. Il est publié à part dans le rapport annuel de Suisse Rando et fournit des renseignements de manière adéquate sur la capacité économique (efficacité) et l'économicité (efficacité) de l'association. L'association faitière Suisse Rando n'exerçant ni contrôle ni influence, que ce soit sur le plan financier ou en termes de conduite, sur ses membres (les associations cantonales de tourisme pédestre), il n'est pas indiqué de procéder à la consolidation des comptes des différentes associations.

COMMENTAIRES SUR LES POSTES DES COMPTES ANNUELS:

BILAN

1 Liquidités: six comptes commerciaux en francs suisses auprès de PostFinance, un compte courant en francs suisses et un compte en euros, tous deux auprès de la banque CLER, un compte courant auprès du Credit Suisse ainsi que les espèces disponibles. Comptabilisation à la valeur nominale. Les avoirs en devises étrangères sont convertis selon le taux de change applicable à la fin de l'année.

2 Créances résultant de livraisons et de prestations: tous ces débiteurs sont solvables et il s'agit, pour la plupart, de collectivités publiques. Comptabilisation à la valeur nominale. Pas de correction de valeur pour risques d'insolvabilité. Sont comprises des créances de CHF 50 envers des associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP, proches).

3 Autres créances à court terme: concerne le droit au remboursement de l'impôt anticipé, des crédits de TVA ainsi que des crédits encore dus pour 2021.

4 Stocks de marchandises: le stock de marchandises de la boutique en ligne a été évalué aux coûts d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeurs nécessaires à l'exploitation.

5 Comptes de régularisation actifs: il s'agit de charges payées à l'avance pour des primes d'assurance, des cotisations des membres, des honoraires de rédacteurs déjà versés pour les éditions du magazine de 2022 ainsi que des produits perçus pour 2021 durant l'exercice 2022 et des intérêts courus sur des obligations.

6 Immobilisations corporelles (matériel informatique, mobilier): elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, après déduction des amortissements ordinaires. Ceux-ci sont calculés de façon linéaire sur la durée de vie. Pour les immobilisations corporelles qui n'ont plus de valeur, les dépréciations sont déduites du résultat pour la période.

7 Immobilisations financières: elles sont comptabilisées aux coûts d'acquisition, après déduction d'une dépréciation là où les cours ont baissé. Les immobilisations financières sont les suivantes:

(MONTANT EN CHF)	31.12.2021	31.12.2020
OBLIGATIONS D'EMPRUNT		
Valeur d'acquisition	198'082	198'082
Correction de valeur	-1'608	-1'379
Valeur au bilan	196'474	196'703
FONDS IMMOBILIER		
	57'059	57'059
ACTIONS ET FONDS EN ACTIONS		
Valeur d'acquisition	1'389'596	885'591
Correction de valeur	-1'535	-
Valeur au bilan	1'388'061	885'591
TOTAL DE LA VALEUR AU BILAN	1'641'594	1'139'353
TOTAL DE LA VALEUR DE MARCHÉ	2'554'873	1'722'256

8 Dettes résultant d'achats et de prestations de services: elles comprennent les dettes de CHF 0 (2020: CHF 1'017) envers les ACTP (proches).

9 Autres dettes à court terme: elles comprennent les décomptes finaux pour 2021 des assurances sociales (Caisse de compensation du canton de Berne, la Mobilière; assurances accidents LAA, complémentaire accidents LAA et indemnités journalières en cas de maladie). Le jour de la révision, ces factures avaient déjà été réglées.

10 Comptes de régularisation passifs: les positions importantes sont les heures supplémentaires et avoirs de vacances des collaborateurs et collaboratrices, les primes de performance des membres du personnel pour 2021 à verser en février 2022, la régularisation de cotisations d'assurances sociales et les recettes reçues en 2021, mais prévues pour 2022.

11 Capital lié, charges de projets pour les ACTP: la part émanant de la recherche de fonds centralisée (charges de projets pour les ACTP) est déterminée conformément au règlement sur la participation, approuvé le 5 mai 2018. Selon la décision de la conférence des présidents, un nouveau montant de CHF 100'000 est versé dans le capital lié aux projets de chemins de randonnée. Après déduction de ce montant, 2% sont affectés au capital libre de Suisse Rando. Le montant résiduel est destiné aux ACTP.

Conformément à la décision de l'AG de 2021, une part supplémentaire du bénéfice distribuable de 2020 a été affectée au capital libre de Suisse Rando.

Le calcul est le suivant:

(MONTANT EN CHF)	2021	2020
RÉSULTAT ANNUEL	667'946	680'512
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP (CALCUL ÉTABLI SUR LA BASE DE L'EXERCICE 2020 OU 2019)	3'129'719	3'095'900
DONS, CAPITAL LIÉ, PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	-161'124	-76'700
CHARGES DE PROJETS PRÉLEVÉES SUR DES FONDS LIÉS À DES PROJETS DE CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	209'455	143'060
RÉSULTAT FINANCIER (EN FAVEUR DE SUISSE RANDO)	-9'997	-38'977
BASE DE CALCUL	3'835'999	3'803'795
AFFECTATION AU FONDS DE PROJETS CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE	-100'000	-100'000
RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE	3'735'999	3'703'795
DONT 2% VERSÉS AU CAPITAL D'ORGANISATION DE SUISSE RANDO	-74'720	-74'076
CHARGES DE PROJETS POUR LES ACTP	3'661'278	3'629'719

Les charges de projets définies pour les ACTP s'affichent séparément dans le capital de l'organisation comme capital lié aux charges de projets pour les ACTP. Le versement a lieu l'année suivante et il est comptabilisé dans le compte d'exploitation en tant que charges de projets pour les ACTP.

12 Capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre: l'affectation des ressources de ce fonds est fixée dans un règlement, approuvé par le comité lors de sa séance du 5 février 2014. Le capital de fonds initialement constitué a été utilisé dans sa totalité. Les nouvelles réglementations (affectation de dons importants et de legs à partir de CHF 10'000), introduites le 19 novembre 2015 et le 3 mai 2018, ont permis de constituer un capital supplémentaire. Ce capital lié aux projets de chemins de randonnée pédestre figure séparément dans le capital de l'organisation. Les dons affectés à ce capital et les charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre figurent dans le produit d'exploitation ou dans les charges d'exploitation (voir aussi commentaire 11). Ce capital est déposé sur un compte commercial séparé auprès de PostFinance. Cette année, les dons versés et donc les réaffectations dans le capital lié ont été de CHF 161'124. Conformément à la décision de la conférence des présidents, un montant de CHF 100'000 prélevé sur le compte courant est affecté au capital lié. Cette année, les dépenses consenties pour soutenir des projets de chemins de randonnée pédestre, à savoir des prélèvements sur le capital lié, se sont élevées à CHF 209'455.

COMPTE D'EXPLOITATION

13 Contributions des pouvoirs publics: la convention-cadre conclue avec l'Office fédéral des routes (OFROU) est une position importante. Le montant comprend les contributions versées en contrepartie de prestations fournies par Suisse Rando en vertu de la convention-cadre (contrat de subvention) conclue avec l'OFROU, fondées sur la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR) ainsi que sur la loi sur les subventions (LSu).

Les montants versés par l'OFROU à Suisse Rando sont les suivants:

(MONTANT EN CHF)	2021	2020
Prestations de base	509'958	580'000
Conventions de contribution	327'478	270'657
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE L'OFROU	837'436	850'657

14 Produit des prestations de services: comprend les prestations de swisstopo, de l'Office fédéral du sport (OFSP), d'organisations privées, d'organisations touristiques et de particuliers.

15 Produit des articles et des abonnements: les positions importantes sont celles du média RANDONNER.CH (CHF 1'462'843, 2020: CHF 1'385'125), les projets et les informations sur la randonnée. Sont incluses les rémunérations de services liés aux publications de tiers sur la randonnée pédestre et à la rédaction des informations figurant au dos des cartes d'excursions de swisstopo.

16 Produit commercial: la position principale est celle des ventes de la boutique en ligne (CHF 134'595, 2020: CHF 149'925). La vente de matériel de signalisation est aussi concernée.

17 Produit d'exploitation, autres: décomptabilisation des bons d'achat dont la durée est prescrite et qui n'ont pas été utilisés. Exercice précédent: décomptes de TVA complémentaires des exercices 2014 à 2019. En juillet 2019, l'Administration fédérale des contributions a adopté un changement de pratique pour les organisations recevant des dons. Ce changement de pratique étant favorable à Suisse Rando, il a pu être appliqué de manière rétroactive jusqu'en 2014. Les décomptes complémentaires de 2014 à 2019 ont donné lieu à des remboursements d'impôts d'un montant total de CHF 255'851.

18 Charges selon la méthode du Zewo: le compte d'exploitation a été établi selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Ci-après, les charges d'exploitation sont présentées conformément à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon les normes Swiss GAAP RPC 21. La base de calcul des différents postes de charges repose sur les critères du Zewo.

	CHARGES POUR DES PROJETS ET DES PRESTATIONS	CHARGES ADMINISTRATIVES	CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS ET DE PUBLICITÉ
Prestations générales	279'605	17'368	-
Prestations pour le magazine RANDONNER.CH	491'328	274'842	48'346
Prestations et actions de dons	-	-	992'694
Charges de projets pour les ACTP	3'129'719	-	-
Charges de projets prélevées sur des fonds liés à des projets de chemins de randonnée pédestre	209'455	-	-
Charges de matériel et de marchandises	489'792	1'394	-
Charges pour le marketing et la communication	219'639	178'827	399'705
Charges de personnel	1'707'863	253'455	407'423
Locaux	81'519	12'098	19'447
Entretien et remplacement	644	95	154
Assurances	5'482	813	1'307
Cotisations versées et donations	139'462	-	-
Charges administratives	193'695	28'745	46'208
Direction de l'association	-	243'853	-
Autres charges d'exploitation	21'443	3'182	5'115
Amortissements	23'404	3'473	5'583
TOTAL DES CHARGES	6'993'050	1'018'145	1'925'982
PART DES CHARGES D'EXPLOITATION	71%	10%	19%

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION SELON LES COMPTES ANNUELS 9'937'177 = 100%

19 Prestations générales: des positions importantes sont des honoraires pour des prestations de tiers (frais de traduction), des indemnités versées à des commissions et des frais administratifs pour la boutique en ligne.

20 Charges de matériel et de marchandises: les positions importantes sont celles des coûts de production du média RANDONNER.CH ainsi que les charges liées aux brochures de randonnée et à la boutique en ligne.

21 Charges de personnel: comprend les salaires, prestations sociales, frais et coûts de formation et de formation continue pour tout le personnel fixe et auxiliaire ainsi que pour les stagiaires. Montant total des pourcentages de postes fixes au 31 décembre 2021: 1915% (2020: 1785%). Le plan de prévoyance pour le personnel (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP «Abendrot». Les cotisations de l'employeur pour la prévoyance professionnelle s'élèvent à CHF 159'486 (2020: CHF 152'530). Le taux de couverture de la fondation «Abendrot» était de 116% au 31 décembre 2020. Le taux au 31 décembre 2021 ne sera connu qu'en avril. Celui qui a été publié au 30 novembre 2021 se situait à 121,8%.

22 Entretien et remplacement: entretien des bureaux CHF 893 (2020: CHF 1'260), entretien et remplacement de meubles de bureau CHF 0 (2020: CHF 5'551) et maintenance et remplacement de matériel informatique (logiciels) CHF 0 (2020: CHF 64).

23 Cotisations versées et donations: ce poste comprend les cotisations versées à diverses organisations (notamment: Fondation SuisseMobile, Fédération suisse du tourisme, Suisse Tourisme, NPO-Media, Association Nature & Loisirs, Procap Suisse), ainsi que les soutiens aux ACTP (notamment coûts externes pour les licences et la maintenance du logiciel de gestion «alabus» d'une part et de celui de comptabilité «smartaccount» d'autre part. Sont aussi inclus les frais pour les ateliers et les conseils).

24 Direction de l'association: les positions importantes sont celles de la conduite du comité, de la défense des intérêts et du soutien apporté aux ACTP. Conduite du comité (comité): les membres de cet organe ont effectué au total 500 heures de travail bénévole. Les heures en sus ont été rémunérées à hauteur de CHF 56'477 (2020: CHF 57'335), frais inclus. L'indemnité versée à la présidence, frais inclus, s'est élevée à CHF 14'000 (même montant qu'en 2020).

25 Autres charges d'exploitation: déduction de l'impôt préalable et la correction de la déduction de l'impôt préalable (CHF 27'778, impôt préalable lié à la TVA non récupérable), charges diverses (CHF 1'961).

26 Amortissements: l'amortissement du matériel informatique, des logiciels et des appareils de bureau est calculé de façon linéaire sur quatre ans, celui du mobilier sur dix ans. Les amortissements ordinaires se montent à CHF 32'460 (2020: CHF 44'941). Il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire.

27 Attribution au capital lié, charges de projets pour les ACTP. Une fois l'attribution effectuée, le capital correspond aux charges de projets pour les ACTP de l'année suivante (paiement en juin 2022; voir aussi commentaire 11).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

28 Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation: comprend CHF 47'852 de recettes du produit des intérêts (2020: CHF 46'973) et CHF 35'146 (2020: CHF 6'473) de dépenses pour des émoluments bancaires, de dépôt et des commissions sur avoirs (intérêts négatifs).

AUTRES INDICATIONS

Transactions avec des proches: hormis les prestations de soutien directes en faveur des ACTP présentées ci-après, aucune transaction importante n'a été réalisée avec des proches. Les prestations directes mentionnées ci-dessous ont été fournies par Suisse Rando aux ACTP:

PRESTATIONS (MONTANT EN CHF)	2021	2020
CMS-Support	47'600	5'625
Rabais pour les membres sur les abonnements au magazine RANDONNER.CH	326'410	276'584
Distribution gratuite de brochures de randonnée	5'299	8'778
Subventionnement de la formation de chef/cheffe de course	52'759	61'354
Assurance collective (responsabilité civile, accident)	17'424	17'424
Logiciels centraux «alabus» et «smartAccount»	35'041	41'775
Soutien RP (aides à l'introduction du nouveau logo, événements, «Sur le bon chemin»)	35'727	100'858
Soutien aux ACTP par des membres du personnel*	133'875	187'250
Charges de projets pour les ACTP**	3'129'719	3'095'900
TOTAL DES PRESTATIONS	3'783'854	3'795'548

* Globalement, 1'071 heures de travail (contre 1'498 en 2020) ont été consacrées au soutien direct aux ACTP. Elles sont calculées au tarif horaire de CHF 125.00.

** Versement à titre de charges de projets pour les ACTP. La base utilisée pour le calcul est toujours le compte d'exploitation de l'exercice précédent (2021 = 2020, 2020 = 2019).

Événements survenus après le jour d'établissement du bilan: aucun événement pertinent pour le bilan.

Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers: Suisse Rando n'a contracté aucun engagement conditionnel de ce genre.

Actifs hypothéqués ou cédés pour garantir des engagements propres et actifs soumis à une réserve de propriété: aucun actif n'est grevé.

Engagements de loyer: contrat de location jusqu'au 31 janvier 2027, engagement résiduel de CHF 573'052 (61 x CHF 9'394.30)



RAPPORT DES AUDITEURS

Conformément au mandat qui nous est confié, nous avons effectué, en notre qualité d'auditeurs, l'audit des comptes annuels ci-joints de Suisse Rando, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon les Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'auditeur.

RESPONSABILITÉ DU COMITÉ

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels répondant aux règles des Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et statutaires, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de respecter les exigences de comportement professionnel pertinentes et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques quant au fait que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINON D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats qui concorde avec les Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

AUTRES ÉLÉMENTS

Nous recommandons à la commission de gestion de proposer à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels présentés.

Gümligen, le 23 février 2022
T+R AG



Vincent Studer
Expert-comptable diplômé, expert-réviseur agréé



Andreas Oester
Expert-comptable diplômé, expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

La commission de gestion s'est consacrée aux tâches décrites à l'article 10 des statuts et au chiffre 4 du règlement d'organisation au cours de deux séances de planification et lors de discussions individuelles. La vérification des comptes a été confiée à la société de révision T&R AG, mandatée par la commission en tant qu'organe de révision. L'examen effectué au terme de la clôture des comptes permet aux réviseurs d'émettre un jugement positif, dénué de toute réserve.

Le rapport de performance 2021 inclus dans le rapport annuel donne une image complète de la performance et de l'économicité de l'organisation. La commission souhaite relever tout particulièrement les éléments suivants:

- Les contributions des donateurs d'un montant de CHF 6'891'243 (2020: CHF 6'242'865) ainsi qu'une grande discipline en matière de dépenses contribuent de manière importante au résultat annuel réjouissant.
- La performance se reflète en premier lieu dans le bon résultat annuel qui s'élève à CHF 667'946 (2020: CHF 680'512).
- Le capital libre de Suisse Rando au 31 décembre se monte à CHF 3'719'581 (2020: CHF 3'134'863).
- La part versée aux associations cantonales de tourisme pédestre, qui émane de la recherche de fonds centralisée de Suisse Rando, est en 2021 de CHF 3'661'278 (2020: CHF 3'629'719).

Outre la révision des comptes proprement dite, la commission de gestion a aussi examiné la planification des activités de vérification pour 2021 et 2022. Elle s'est réunie à cet effet en séance le 12 juillet 2021.

EN RESUMÉ, LA COMMISSION DE GESTION A FAIT LES CONSTATATIONS SUIVANTES:

- Dans la mesure où les vérifications menées permettent de s'en rendre compte, le comité, le secrétariat et les commissions remplissent leurs mandats conformément aux prescriptions des lignes directrices, des statuts et du règlement d'organisation. Les moyens disponibles ont été engagés à bon escient et dans le respect du budget.
- Les comptes ont été examinés par une société de révision indépendante certifiée. Son rapport distinct confirme que la comptabilité et les comptes annuels respectent les dispositions légales et statutaires.
- Aucune plainte émanant de membres concernant l'activité du comité ou de la direction n'a été déposée.

La commission de gestion remercie tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, se sont engagés en faveur de Suisse Rando, de quelque manière que ce soit.

PROPOSITION DE LA COMMISSION DE GESTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:

Sur la base de ses vérifications, la commission de gestion propose à l'assemblée générale de 2022 d'adopter les comptes annuels 2021 et d'accorder sa décharge au comité.

Un résultat record a une nouvelle fois été atteint et les chiffres de 2019 et de 2020 ont été dépassés. Par conséquent, la commission de gestion propose une nouvelle fois à l'assemblée générale de réduire le versement aux ACTP de CHF 500'000 et d'affecter ce montant, en tant que provision, au capital libre de Suisse Rando. Ce sont ainsi CHF 3'161'278 (2020: CHF 3'129'719) qui seraient versés aux ACTP, soit CHF 31'559 de plus que lors de l'exercice précédent.

Le 21 février 2022

LA COMMISSION DE GESTION DE SUISSE RANDO

Claude Oreiller, président
Othmar Cueni
Willi Haag

DIRECTION DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMITÉ

PRÉSIDENTE (2020-2022)

Adèle Thorens Goumaz, Lausanne (VD)

VICE-PRÉSIDENT (2020-2024)

Simon Stadler, Altdorf (UR)

FINANCES ET RECHERCHE DE FONDS (2020-2024)

Michele Passardi, Manno (TI)

CHEMINS PÉDESTRES ET ASSOCIATIONS CANTONALES (2018-2022)

Damian Tomaschett, Rueun (GR)

MARKETING (2021-2025)

Jürg Balsiger, Stans (NW)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Office fédéral des routes (OFROU)
Hans Peter Kistler

Directeur de Suisse Rando
Michael Roschi

COMMISSION TECHNIQUE

PRÉSIDENT (2020-2023)

Andreas Lehmann, Lucerne (LU)

MEMBRE (2006-2021)

Angelica Brunner, Sion (VS)

MEMBRE (2018-2022)

Marc-André Sprunger,
Reconvilier (BE)

MEMBRE (2012-2022)

Bernard Matthey-Doret,
La Conversion (VD)

MEMBRE (2021-2024)

Stefan Birchler, Oberneunforn (TG)

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Office fédéral des routes (OFROU)
Hans Peter Kistler

Membre du comité
Damian Tomaschett

Cheffe du domaine Chemins pédestres
Olivia Grimm

COMMISSION DE GESTION

PRÉSIDENT (2018-2022)

Claude Oreiller, Massongex (VS)

MEMBRE (2018-2022)

Othmar Cueni, Liestal (BL)

MEMBRE (2018-2022)

Willi Haag, Saint-Gall

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE

Experts-comptables
Vincent Studer & Andreas Oester
T+R AG Treuhand AG,
Gümligen (BE)

DIRECTION

DIRECTEUR

Michael Roschi

ASSISTANCE À LA DIRECTION

Karin Melliger

DOMAINE CHEMINS PÉDESTRES

CHEFFE DE DOMAINE

Olivia Grimm

CHEF DE PROJET

Pietro Cattaneo

CHEFFE DE PROJET

Ulrike Marx

CHEFFE DE PROJET

Daniela Rommel

CHEF DE PROJET

Bernard Hinderling

CHEF DE PROJET

Andreas Wipf

CHEFFE DE PROJET

Susanne Frauenfelder

CHEFFE DE PROJET

Malgorzata Conder (DÈS LE 1^{ER} AVRIL 2021)

DOMAINE RANDONNÉE

CHEF DE DOMAINE

Thomas Gloor

RÉDACTEUR RESPONSABLE DU MAGAZINE RANDONNER.CH

Rémy Kappeler

CHEF DE PROJET

Markus Ruff

CARTOGAPHE

Michael Dubach

MÉDIAMATICIENNE

Tatjana Häuselmann

DOMAINE RECHERCHE DE FONDS/ASSISTANCE

CHEFFE DE DOMAINE

Evelyne Zaugg

COLLABORATRICE

Gianna Furrer (DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2021)

COLLABORATRICE

Nicole Stöckli

COLLABORATEUR

Loïc von Matt

COLLABORATEUR

Raphaël Truan (DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2021)

COLLABORATRICE

Gaby Häring

COLLABORATRICE

Fränzi Haeberli (JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2021)

COLLABORATRICE

Andrea Wachter (JUSQU'AU 31 JUILLET 2021)

DOMAINE MARKETING ET COMMUNICATION

CHEFFE DE DOMAINE

RESPONSABLE SPONSORING/ PARTENARIATS

Andrea Boillat-Gysi

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Vera In-Albon

(TRANSFERT DU DOMAINE RANDONNÉE
AU 1^{ER} JUILLET 2021)

RESPONSABLE COMMUNICATION

INSTITUTIONNELLE

Patricia Cornali

SPONSORING ET PARTENARIATS

Anna Kocher (DÈS LE 1^{ER} AOUT 2021)

ASSISTANTE MARKETING

Monika Leuenberger

STATISTIQUES DES ASSOCIATIONS CANTONALES

CANTON	RÉSEAU CANTONAL DE CHEMINS PÉDESTRES			ASSOCIATIONS CANTONALES DE TOURISME PÉDESTRE				
	Réseau de chemins (km)	dont chemins ayant un revête- ment dur (km)	dont chemins de montagne (km)	Nombre de membres	Nombre de randonnées accompagnées	Nombre de participants aux randonnées accompagnées	Nombre de collaborateurs bénévoles	Nombre d'heures de travail bénévole
AG	1 662	524	6	2 578	29	640	107	4 776
AI	633	132	197	388	9	136	18	1 750*
AR	814	298	9	871	31	654	37	3 400*
BE	9 796	2 790	2 450	14 420	40	1 023	152	17 600
BS/BL	1 053	431	2	2 361	33	496	54	3 700*
FL**	355	60	150	0	0	0	0	0
FR	1 830	684	214	938	100	930	36	2 750*
GE	345	205	0	649	153	1 220	13	3 900*
GL	1 098	164	503	137	1	15	17	700*
GR	11 159	1 900	9 790	1 429	35	477	n.p. ¹	n.p. ¹
JU	1 130	305	5	968	43	735	32	2 753
LU	2 750	1 000	500	3 503	52	631	92	4 906*
NE	1 078	408	20	1 536	25	289	64	5 226*
NW	631	170	460	1 100	38	597	45	1 400*
OW	1 005	217	577	837	49	829	180*	4 900*
SG	4 396	1 534	889	3 499	49	976	149	6 500*
SH	440	125	0	363	21	302	18	2 800*
SO	1 366	457	3	689	26	260	44	2 563*
SZ	1 698	576	521	940	12	35	47	3 900*
TG	1 054	382	2	1 373	17	397	96	2 000*
TI	4 610	610	3 673	1 181	42	495	n.p. ¹	n.p. ¹
UR	1 465	143	1 131	302	13	117	173	4 600*
VD	3 736	1 538	547	2 200	81	1 700	144	6 000*
VS	8 794	1 522	3 076	1 754	37	765	40	450*
ZG	553	230	11	839	24	561	28	5 238
ZH	2 976	1 005	19	6 416	45	1 672	250	7 550
TOTAL	66 427	17 410	24 755	51 271	1 005	15 952	1 836	99 362

* Nombre d'heures partiellement estimé ** Principauté de Liechtenstein ¹ n.p. = non précisé

MEMBRES DE SUISSE RANDO 2021

MEMBRES ACTIFS

Aargauer Wanderwege AARGAUER-WANDERWEGE.CH | Appenzeller Wanderwege AI APPENZELLER.CH | Appenzell Ausserrhoder Wanderwege VAW APPENZELLER-WANDERWEGE.CH | Berner Wanderwege BERNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege beider Basel WANDERWEGE-BEIDER-BASEL.CH | Liechtensteinische Wanderwege AU.LLV.LI | Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT) FRIBOURGREGION.CH | Genève Rando GENEVERANDO.CH | Verein Glarner Wanderwege GLARNERWANDERWEGE.CH | Wanderwege Graubünden WANDERWEGE-GRAUBÜNDEN.CH | Jura Rando JURARANDO.CH | Luzerner Wanderwege LUZERNER-WANDERWEGE.CH | Neuchâtel Rando NEUCHATELRANDO.CH | Nidwaldner Wanderwege NW-WANDERWEGE.CH | Obwaldner Wanderwege OW-WANDERWEGE.CH | St. Galler Wanderwege SG-WANDERWEGE.CH | Schaffhauser Wanderwege SHWW SCHAFFHAUSER-WANDERWEGE.CH | Solothurner Wanderwege SOLOTHURNER-WANDERWEGE.CH | Schwyzer Wanderwege SCHWYZER-WANDERWEGE.CH | Thurgauer Wanderwege THURGAUER-WANDERWEGE.CH | Ticino Sentieri TICINSENTIERI.CH | Urner Wanderwege URNERWANDERWEGE.CH | Vaud Rando VAUD-RANDO.CH | Valrando VALRANDO.CH | Zuger Wanderwege ZUGERWANDERWEGE.CH | Zürcher Wanderwege ZUERCHER-WANDERWEGE.CH

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Peter Jossen, Brigue | Ernst Neukomm, Löhningen

MEMBRES D'HONNEUR

Heinz Aerni, Hilterfingen | Alfred Dübendorfer, Wetzikon | Lucette Duvoisin, Liestal

MEMBRES ASSOCIÉS

BPA, Bureau de prévention des accidents, Berne | Caisse suisse de voyage REKA, Berne | Club alpin suisse (CAS), Berne | Fribourg Rando, Fribourg | GastroSuisse, Zurich | Luzern Tourismus AG, Lucerne | Office fédéral de topographie swisstopo, Wabern | Remontées Mécaniques Suisses (RMS), Berne | Suisse Tourisme (ST), Zurich | Union des transports publics (UTP), Berne

MEMBRES À CARACTÈRE RÉCIPROQUE

Amis de la Nature Suisse, Berne | Auberges de Jeunesse Suisses (AJS), Zurich | Association suisse «Châteaux forts» (ASC), Bâle | Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS), Zurich | EspaceSuisse, Berne | Fédération suisse de gymnastique, Aarau | Mobilité piétonne Suisse, Zurich | Patrimoine suisse, Zurich | Pro Natura, Bâle | Schwarzwaldverein e.V., Freiburg i.B.

COMITÉ DE PARRAINAGE DE SUISSE RANDO EN 2021

Matthias Aebischer CONSEILLER NATIONAL | Isidor Baumann ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Didier Berberat ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Werner Bernet ANCIEN DIRECTEUR REKA | Duri Bezzola ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE SWISS SKI | Jacques Bourgeois CONSEILLER NATIONAL | Thomas Bucheli MÉTÉOROLOGUE À LA TÉLÉVISION SUISSE | Brigitte Buhmann ANCIENNE DIRECTRICE BPA, BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS | Yves Christen ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Hans Peter Danuser von Platen ANCIEN DIRECTEUR DE LA STATION DE SAINT-MORITZ | Dominique de Buman ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME ET ANCIEN PRÉSIDENT DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Verena Diener Lenz ANCIENNE CONSEILLÈRE AUX ÉTATS | Rudolf Dieterle ANCIEN DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU) | Ruth Dreifuss ANCIENNE CONSEILLÈRE FÉDÉRALE | Joachim Eder ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Hans-Jürg Fehr ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Kurt Fluri CONSEILLER NATIONAL, PRÉSIDENT DE LA VILLE DE SOLEURE | Marco Fritsche ANIMATEUR | Urs Gasche ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Jean-Daniel Gerber PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'UTILITÉ PUBLIQUE | Edith Graf-Litscher CONSEILLÈRE NATIONALE | Ulrich Gygi ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CFF | Ursula Haller Vannini ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Andrea Hämmerle ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Claude Hêche ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Hugues Hiltbold ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Claude Janiak ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Beat Jans ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Markus Kägi ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT ZURICHOIS | Klaus Künzli ANCIEN PRÉSIDENT CENTRAL DE GASTROSUISSE | Daniel Landolf ANCIEN RESPONSABLE CARPOSTAL SA | Albert Lauper ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MOBILIÈRE ASSURANCE | Benedikt Loderer RANDONNEUR URBAIN | Dick Marty ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Jean-Daniel Mudry ANCIEN DIRECTEUR DE SWISS SKI, DIVISIONNAIRE | Stefan Müller-Altarmatt CONSEILLER NATIONAL | Simone Niggli-Luder MULTIPLE CHAMPIONNE DU MONDE DE COURSE D'ORIENTATION | Melanie Oesch MUSICIENNE | Fulvio Pelli ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Bruno Pezzatti ANCIEN CONSEILLER NATIONAL | Jürg Röthlisberger DIRECTEUR DE L'OFFICE FÉDÉRAL DES ROUTES (OFROU) | Regula Rytz CONSEILLÈRE NATIONALE, ANCIENNE PRÉSIDENTE DES VERTS SUISSES | Samuel Schmid ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Johann N. Schneider-Ammann ANCIEN CONSEILLER FÉDÉRAL | Silva Semadeni ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE | Simonetta Sommaruga CONSEILLÈRE FÉDÉRALE | Niccolò et Emil Steinberger ANIMATRICE DE RIRE ET AUTRICE/CABARETTISTE ET AUTEUR | Franz Steinegger ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION SUISSE DU TOURISME | Hans Stöckli ANCIEN CONSEILLER AUX ÉTATS | Franziska Teuscher ANCIENNE CONSEILLÈRE NATIONALE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BERNE | Peter Vollmer ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, ANCIEN DIRECTEUR DES REMONTÉES MÉCANIQUES SUISSES | Alec von Graffenried ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, MAIRE DE LA VILLE DE BERNE | Erich von Siebenthal ANCIEN CONSEILLER NATIONAL

IMPRESSUM ÉDITEUR Suisse Rando, Berne RÉDACTION Secrétariat de Suisse Rando, Berne
TRADUCTION Florence Schwed Mayor CONCEPTION li-be.ch, Thoune
IMPRESSION Merkur Druck, Langenthal PHOTOS Suisse Rando
Suisse Rando, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne, info@suisse-rando.ch, www.suisse-rando.ch,
compte pour les dons: PC 40-14552-5, IBAN CH48 0900 0000 4001 4552 5



